

## Séance du 10 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique ordinaire sous la Présidence de Sylvain Conduché, Maire.

Présents : Mrs Arnaud, Conduché, Michel, Sinel et Stefanou, Mmes Besson, Chiron, Mialhe, Michel et Puravet

Excusé : M. Desfarges

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Puravet a été désignée secrétaire.

**Nombre de conseillers :**

En exercice : 11

Présents : 10

**Date de convocation :** 31/03/2026

**Date d'affichage :** 31/03/2026

Délibération n°20260410\_033

Objet : convention webcam météo

Considérant la tenue d'évènements météorologiques de plus en plus marquants et même exceptionnels,

Vu le projet de convention proposé par M. Gardien, prévisionniste météo indépendant, dont le but est de développer un réseau de webcams météo sur le territoire de l'Allier et d'améliorer ses suivis météo sur un maximum de secteurs du département,

Compte-tenu du fait que seule la mise à disposition par la commune d'un point de fixation sur la façade Nord-Est de la mairie, d'un point d'accès électrique et Internet par liaison filaire est nécessaire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise le Maire à signer la convention d'installation et d'exploitation d'une webcam météo avec M. Gardien.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Sylvain Conduché

